

D O S S I E R

LOCALISATION DES ODD DANS LES PLANS LOCAUX DE DÉVELOPPEMENT

ÉDITION
N° 0027

Où en sommes-nous ?

ACTUALITÉ
ANNÉE ACADEMIQUE

P. 05-08



Les collectivités territoriales tiennent leur mention spéciale

P. 09-10

ÉDITORIAL

Cap Vers un Avenir Meilleur

par Papa Abdoulaye DIOP

P. 04

AU CŒUR DES TERRITOIRES

Les mangroves du Sénégal, des écosystèmes dégradés et menacés

P. 18-19



P. 11-12

LANCEMENT DES VACANCES AGRICOLES 2024

La nouvelle trouvaille qui engage la jeunesse à l'atteinte de la souveraineté alimentaire

ACTUALITÉ

XXXIII^e ÉDITIONS DES JEUX OLYMPIQUES D'ÉTÉ

Un Paris pour le Sénégal ?

P. 13-17

MISSIONS ET OBJECTIFS DE LA CNDT

Les missions de la Commission nationale du Dialogue des Territoires CNDT sont précisées par le Décret n°2015-1970 du 21-12-2015 portant création et fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de la CNDT.

Ces missions sont au nombre de six (06) :

- Assister Monsieur le Président de la République dans la définition de mécanismes de coopération territoriale ;*
- Accompagner le Gouvernement dans la promotion des Groupements d'intérêt communautaire;*
- Aider les collectivités locales à la mise en place de groupements d'intérêt communal et à la création d'Etablissements publics territoriaux;*
- Faciliter la constitution des groupements territoriaux ou pôles territoires;*
- Faciliter les relations entre gouvernement et collectivités locales d'une part et d'autre part entre collectivités locales pour améliorer la concertation entre acteurs territoriaux;*
- Fournir au Président de la République et au Gouvernement, les analyses nécessaires au renforcement des ressources humaines, matérielles et financières des collectivités locales.*

La mise en œuvre des missions de la CNDT permettra l'atteinte des objectifs suivants :

- Faciliter la cohésion économique, sociale et territoriale grâce à la valorisation de mécanismes de coopération territoriale ;*
- Aider à la définition des dispositifs de gouvernance des territoires en favorisant le dialogue intra-territorial et interterritorial;*
- Appuyer le renforcement des ressources humaines, matérielles et financières des collectivités locales en définissant des mécanismes adaptés pour leur mobilisation.*





Dossier

INTÉGRATION DES ODD DANS LES PLANS

LOCAUX DE DÉVELOPPEMENT

Où en sommes-nous ?

5



4

ÉDITORIAL

Cap Vers un Avenir Meilleur

par Papa Abdoulaye DIOP



13

ACTUALITÉ

XXXIII^E DES JO D'ÉTÉ

Un Paris pour le Sénégal ?



9

ACTUALITÉ

ANNÉE ACADÉMIQUE

Les collectivités territoriales tiennent leur mention spéciale



18

AU COEUR DES TERRITOIRES

Les mangroves du Sénégal, des écosystèmes dégradés et menacés



11

ACTUALITÉ

LANCEMENT DES

VACANCES AGRICOLES 2024 La nouvelle trouvaille qui engage la jeunesse à l'atteinte de la souveraineté alimentaire



20

CULTURE

Pays Bassari : paysages culturels Bassari et Bédik

ÉDITION PRÉCÉDENTE

ECHOS des TERRITOIRES



Directeur de publication
Papa Abdoulaye DIOP
Rédacteur en chef
Boubacar Demba SADIO
Chef d'édition
Sonia Hernanie BASSE
Crédit Photo
Papis Ndiaye
Conception graphique
Moïse André SAMBOU
Mamadou Lamine KASSE

Retrouvez l'information en continu sur internet : <http://www.cndt.sn>
<http://www.pact.sn>
Tél: +221 33 869 45 96
Mail: contact@cndt.sn



ÉDITORIAL

Cap Vers un Avenir Meilleur



Les Objectifs de Développement Durable (ODD), adoptés par les Nations Unies en 2015, constituent un plan ambitieux pour éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous d'ici 2030. Cet agenda mondial comprend 17 objectifs intégrés et indissociables qui abordent les défis mondiaux les plus pressants. À l'aube de 2030, il est crucial de réfléchir aux avancées réalisées et aux efforts nécessaires pour atteindre ces objectifs.

Les ODD englobent des domaines variés tels que la lutte contre la pauvreté (ODD 1), l'éducation de qualité (ODD 4), l'égalité des sexes (ODD 5), l'accès à l'eau propre et à l'assainissement (ODD 6), ainsi que l'action pour le climat (ODD 13). Ces objectifs sont interdépendants et visent à équilibrer les dimensions économiques, sociales et environnementales du développement durable.

Depuis leur adoption, des progrès significatifs ont été réalisés. Par exemple, le taux de pauvreté mondiale a diminué, l'accès à l'éducation s'est amélioré, et des initiatives pour la protection de l'environnement ont vu le jour. Cependant, des défis majeurs subsistent. La pandémie de COVID-19 a exacerbé les inégalités, ralentissant les progrès dans plusieurs domaines, notamment la santé et l'économie. Les

gouvernements, le secteur privé, la société civile et les citoyens jouent tous un rôle crucial dans la réalisation des ODD. Des initiatives innovantes émergent à travers le monde. En Afrique, par exemple, des projets de reforestation et de gestion durable des ressources naturelles contribuent à la lutte contre le changement climatique tout en créant des emplois. En Asie, des programmes d'éducation numérique visent à réduire la fracture numérique et à offrir des opportunités d'apprentissage à distance aux communautés rurales.

“
L'heure est venue d'agir ensemble pour un avenir meilleur.
”

Les collectivités territoriales sont des acteurs essentiels dans la mise en œuvre des ODD. Elles sont en première ligne pour adapter les objectifs globaux aux réalités locales. Par exemple, à Medellín, en Colombie, des initiatives

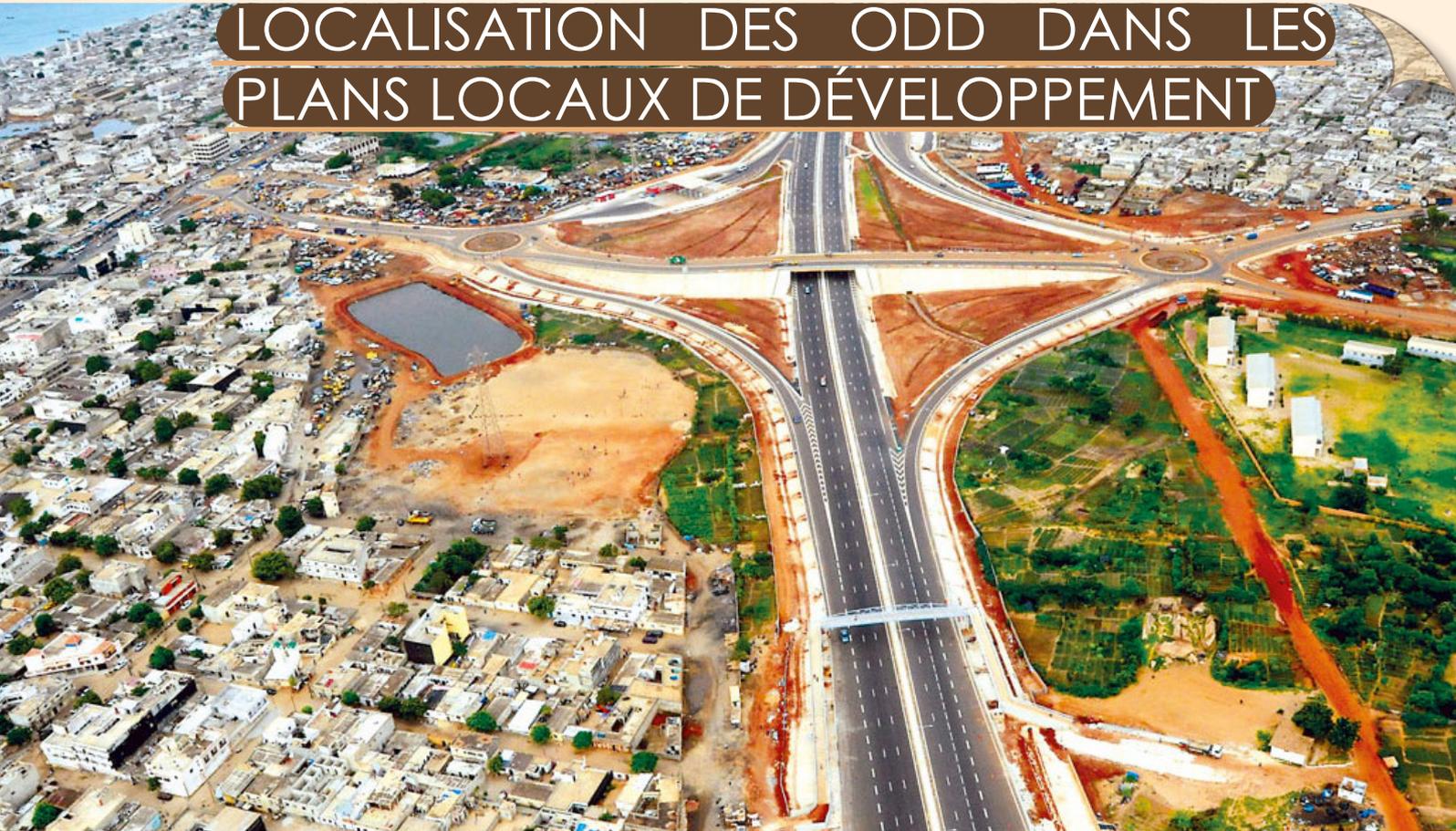
de mobilité durable ont été mises en place pour réduire les émissions de CO2 et améliorer la qualité de vie des citoyens. De même, en Afrique et plus particulièrement au Sénégal, des programmes d'électrification rurale ont permis d'apporter de l'électricité à des millions de foyers, transformant la vie quotidienne des habitants.

L'Agenda 2030 est une feuille de route ambitieuse mais réalisable. Il nécessite une action coordonnée à tous les niveaux et un engagement renouvelé de la part de tous les acteurs de la société. Les partenariats public-privé, l'innovation technologique et la mobilisation des ressources financières sont des éléments clés pour accélérer les progrès.

À mesure que nous nous rapprochons de 2030, il est impératif de redoubler d'efforts pour atteindre les ODD. Les défis sont nombreux, mais les opportunités de créer un monde plus juste, plus équitable et plus durable sont à portée de main. L'engagement de chaque individu, communauté et nation est essentiel pour faire de l'Agenda 2030 une réalité.

L'heure est venue d'agir ensemble pour un avenir meilleur.

Dr Papa Abdoulaye DIOP



Vue panoramique des quartiers de Dakar

Où en sommes-nous ?

La localisation ou la territorialisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) demeure aujourd'hui un enjeu de taille. C'est pourquoi, le Magazine « Echos des Territoires » pose le débat à ce niveau, dans sa rubrique « Dossier » du mois de juillet 2024.

Les collectivités territoriales, de par la politique de décentralisation et de l'option de territorialisation des politiques publiques, sont des acteurs incontournables de la mise en œuvre et du suivi des ODD.

Par conséquent, leur position de proximité et leurs missions au plus près des territoires les inclinent naturellement à une action publique diligente, adaptée, inclusive et efficace pour répondre aux aspirations de leurs populations et aux défis de ces territoires.

La dynamique locale de développement portée et promue par les collectivités territoriales permet aujourd'hui de poser le débat sur la localisation

des ODD. Cette localisation des ODD et la pertinence d'arrimer le plan de développement des territoires aux objectifs globaux ne laisse pas indifférent.

Tous les experts en la matière s'étaient accordés, depuis 2015, à admettre que l'intégration des ODD dans les plans locaux de développement s'imposait naturellement comme le meilleur moyen de mise en œuvre des ODD pour les pays.

La réalisation du programme de développement durable à l'horizon 2030 soulève en effet, entre autres enjeux, la localisation ou la territorialisation des ODD.

Les acteurs locaux sont les parties prenantes clés de la réussite de la mise en œuvre des ODD.

La décentralisation est donc perçue comme un levier principal pour l'atteinte de ces ODD.

Pour adopter les ODD à l'échelle locale selon les réalités de chaque région et/ ou commune, les gouvernements locaux sont donc les partenaires clés pour assurer à la fois la prise en compte des besoins réels des populations dans la stratégie de développement de leurs territoires.

La responsabilisation des élus locaux sur les secteurs clés (services sociaux



Usine de traitement des eaux usées

de base) résulte en grande partie de la mise en œuvre de la décentralisation, qui s'appuie fortement sur le transfert de certaines compétences aux élus locaux. La planification locale, le développement économique local, l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, l'éducation – en particulier au niveau primaire – et la gestion des ressources naturelles dans les zones rurales – notamment l'eau et les terres (sur lesquelles repose la sécurité alimentaire) – sont autant de secteurs qui incombent aux gouvernements locaux dans plusieurs pays du monde pour l'atteinte des ODD en 2030 avec une contribution significative des collectivités territoriales.

Après des années de campagne et de sensibilisation pour susciter une meilleure appropriation des ODD par les acteurs territoriaux, l'heure est aujourd'hui à la localisation des ODD. Suivre et renseigner les indicateurs des ODD priorisés au niveau décentralisé, est devenu un véritable enjeu.

Et le Sénégal ne fait pas exception. Et pour cause. Les indicateurs pour mesurer et suivre les progrès réalisés dans nos territoires en vue d'atteindre les ODD à l'horizon 2030 sont au cœur des débats publics.

Dans la région de Saint-Louis, par exemple, la situation de référence porte sur 91 indicateurs et 132 sous-indicateurs des ODD qui sont issus du travail de cartographie des indicateurs localisables. Dans plusieurs régions également des progrès ont été

réalisés par les Collectivités territoriales à travers leurs engagements.

“

Tous les experts en la matière s'étaient accordés, depuis 2015, à admettre que l'intégration des ODD dans les plans locaux de développement s'imposait naturellement comme le meilleur moyen de mise en œuvre des ODD pour les pays.

”

La plupart des CT a adopté des feuilles de routes ou des plans d'action reliés aux ODD. Elles ont tendance à privilégier les politiques environnementales et de transition écologique, sans toutefois délaisser les dimensions sociales et économiques de l'Agenda 2030. Parmi les ODD priorisés, celui sur les villes (ODD11) est plébiscité, suivi par les ODD sur la gestion durable de l'eau et de l'assainissement (ODD 6), sur l'accès à une énergie propre et renouvelable (ODD 7), ainsi que les ODD sur la lutte contre le changement climatique (ODD 13) et la consommation et la production responsables (ODD 12).

Ces quatre derniers ODD sont priorisés dans plusieurs Collectivités ter-

ritoriales. Une majorité d'entre elles inscrivent également dans leurs priorités la santé (ODD3) et l'éducation (ODD4), la protection de la vie terrestre (ODD 15). Un noyau des Collectivités territoriales semble avoir adopté une approche plus intégrée qui met en exergue les interrelations étroites entre les différents piliers de l'Agenda 2030 – social, économique, environnemental.

L'ODD 17, en effet, encourage la mise en place de partenariats fondés sur un partage de savoirs, de technologies, de ressources financières et matérielles. Au Sénégal, ces partenariats, à travers la coopération internationale, concernent des projets d'eau et assainissement, de gestion des déchets, d'éducation, de santé, d'insertion professionnelle, ou d'aménagement des villes ou des quartiers, ainsi que des projets d'agro-écologie et de protection de l'environnement. Ou encore, des projets de coopération avec la jeunesse, les entreprises ou les associations locales.

Il est primordial d'interroger chaque action au regard de sa contribution à chacun des ODD pour vérifier son niveau d'adéquation. Par exemple, une action de développement d'une infrastructure permettant de relier deux quartiers (ODD 9 « bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation ») doit prendre en compte la nécessaire protection de la biodiversité (ODD 15 « préserver et restaurer les écosystèmes



Parc industriel de Diamniadio, l'un des symboles de la mise en oeuvre des ODD

terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité ». De nombreux projets ont ainsi vu le jour dans les territoires depuis l'adoption de l'Agenda 2030 à l'initiative de l'État, des structures accompagnant les différents acteurs et des acteurs eux-mêmes.

L'évaluation des politiques publiques menées sur le territoire et des démarches de développement durable peut être l'occasion d'identifier les contributions et les opportunités d'action pour mieux localiser les enjeux de l'Agenda 2030 dans le territoire.

A rappeler que les 17 objectifs de développement durable (ODD) définis dans le cadre de l'ONU constituent un agenda commun à tous les pays à l'horizon 2030. A chaque échelle les acteurs territoriaux mettent en œuvre des projets qui contribuent à l'atteinte de ces objectifs.

Les indicateurs définis pour les ODD, qui mettaient davantage l'accent sur les aspects sociaux et économiques, sont les mieux renseignés avec respectivement 78,5% et 74,5%. Quant aux indicateurs de la Gouvernance et de l'Environnement, ils sont les plus faiblement renseignés avec 66,7% pour

chaque groupe d'indicateurs. Cela pourrait s'expliquer par la faible prise en compte des aspects environnementaux.

“ Après des années de campagne et de sensibilisation pour susciter une meilleure appropriation des ODD par les acteurs territoriaux, l'heure est aujourd'hui à la localisation des ODD. Suivre et renseigner les indicateurs des ODD priorisés au niveau décentralisé, est devenu un véritable enjeu. ”

Au Sénégal, la mise en œuvre et le suivi des ODD n'ont pas donné lieu à la création de structures ou d'organes spécifiques. Ils ont été alignés sur le dispositif institutionnel de mise en œuvre et de suivi des politiques de développement national existant.

L'engagement et l'action

concrète des collectivités territoriales dans l'optique d'une localisation des ODD

S'agissant enfin de l'engagement et de l'action concrète des collectivités territoriales, il semble jusque-là que malgré toutes les dispositions favorables, les collectivités territoriales semblent peu préparées, encore moins mobilisées pour une localisation effective des ODD.

En effet, s'il est vrai que le travail au quotidien des collectivités territoriales s'inscrit naturellement dans l'esprit et les finalités des ODD, il reste qu'il n'y a pas à ce jour un lien explicite et encore moins une dynamique collective de localisation des ODD.

Depuis 2015, ni au sein de l'Association des maires du Sénégal (AMS), ni au sein de l'Association des départements du Sénégal (ADS), encore moins au sein de l'Union des associations d'élus locaux faitière regroupant l'AMS et l'ADS, une initiative propre sur la localisation des ODD n'a été prise dans la réflexion thématique, dans la structuration des associations à travers la mise en place de commission ou dans le dialogue politique avec l'Etat, la société civile, le secteur privé ou les partenaires techniques et financiers.

Sonia BASSE

Seules 17 % des cibles des ODD sont sur la bonne voie, selon l'ONU

Chaque année, l'ONU publie un état des lieux sur l'avancée des ODD dans le monde, afin de mettre en lumière les améliorations mais aussi les défis conséquents qu'il reste à relever.

État des lieux général

Le Rapport de 2024 (datant du 2 juillet) montre que les défis sont de plus en plus nombreux et interconnectés, continuant donc de mettre en péril la réalisation des ODD à l'horizon 2030, malgré des engagements réaffirmés.

En effet, le rapport révèle que seulement 17 % des cibles des ODD sont, à ce jour, sur la bonne voie pour être atteints en 2030, alors que près de la moitié affichent des progrès minimes ou modérés, et plus d'un tiers sont au point mort voire en régression. Les effets persistants de la pandémie de COVID-19, l'escalade des conflits, les tensions géopolitiques et le chaos climatique croissant ont gravement entravé les progrès.

Selon le rapport, 23 millions de personnes supplémentaires sont tombées dans l'extrême pauvreté et plus de 100 millions souffrent de la faim en 2022 par rapport à 2019. Le nombre de décès de civils dans les conflits armés a explosé en 2023. Cette année-là a également été la plus chaude jamais enregistrée, les températures mondiales s'approchant du seuil critique de 1,5 °C. Aussi, pour la première fois au cours de ce siècle, la croissance du PIB par habitant dans la moitié des pays les plus vulnérables du monde est infé-

rieure à celle des économies avancées.

« Nous disposons d'un plan de sauvetage dans la déclaration politique [du sommet sur les objectifs du millénaire pour le développement]. Le moment est venu de sortir les mots de la déclaration de la page, et d'investir dans le développement à grande échelle comme jamais auparavant », a déclaré António Guterres, Secrétaire général des Nations Unies.

Trois priorités soulignées par le rapport

Parmi l'urgence générale de la situation, le Rapport onusien 2024 identifie trois priorités. Premièrement, il s'agit du financement du développement. Sur ce volet, l'ONU renseigne : « Le déficit d'investissement dans les ODD dans les pays en développement s'élève aujourd'hui à 4 000 milliards de dollars par an. Les pays en développement ont besoin de plus de ressources financières et d'espace fiscal. La réforme de l'architecture financière mondiale est essentielle pour débloquer le volume de financement nécessaire pour stimuler le développement durable. La deuxième priorité a trait à la paix et sécurité. « Le nombre de personnes déplacées de force a atteint un niveau sans précédent, près de 120 millions en mai 2024. Le nombre de victimes

civiles a augmenté de 72 % entre 2022 et 2023 dans un contexte d'escalade de la violence, ce qui souligne le besoin urgent de paix. Il est essentiel de résoudre les conflits en cours par le dialogue et la diplomatie », peut-on lire dans le Rapport. Enfin, la troisième priorité porte sur l'investissement et les partenariats. Des investissements massifs et des partenariats efficaces, nous apprend la même source, sont nécessaires pour conduire des transitions critiques dans les domaines de l'alimentation, de l'énergie, de la protection sociale, de la connectivité numérique et dans d'autres secteurs.

Le rapport sur les Objectifs de développement durable 2024 est un document officiel de l'ONU qui suit les progrès mondiaux vers l'Agenda 2030. Il vise à servir de ressource fondamentale pour élaborer des recommandations et des solutions et faire ainsi progresser les ODD grâce à l'ensemble des données et preuves les plus récentes qui le constituent. Ce rapport est préparé par le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, en collaboration avec l'ensemble du système statistique des Nations Unies, composé de plus de 50 agences internationales et régionales, sur la base de données provenant de plus de 200 pays et territoires.

Sonia BASSE



Des potaches qui planchent sur les épreuves d'examen

Les collectivités territoriales tiennent leur mention spéciale

Les collectivités territoriales au Sénégal jouent un rôle fondamental dans l'amélioration des résultats scolaires, en s'adaptant aux besoins locaux et en mettant en œuvre des initiatives concrètes.

La politique de décentralisation initiée au Sénégal depuis 30 ans a permis aux collectivités territoriales de mieux cibler les besoins éducatifs. Dans beaucoup d'Inspections d'académie des efforts ont été faits par les municipalités ou les exécutifs départementaux afin de rénover voire de bâtir des infrastructures scolaires créant ainsi un environnement propice à l'apprentissage.

En effet, l'éducation étant une compétence transférée, les collectivités territoriales contribuent actuellement de manière sensible au relèvement du plateau infrastructurel éducatif en construisant des écoles et en fournissant du matériel pédagogique. À Ziguinchor, par exemple, des partenariats avec des ONG ont permis récemment l'acquisition de manuels

scolaires, améliorant ainsi l'accès aux ressources essentielles.

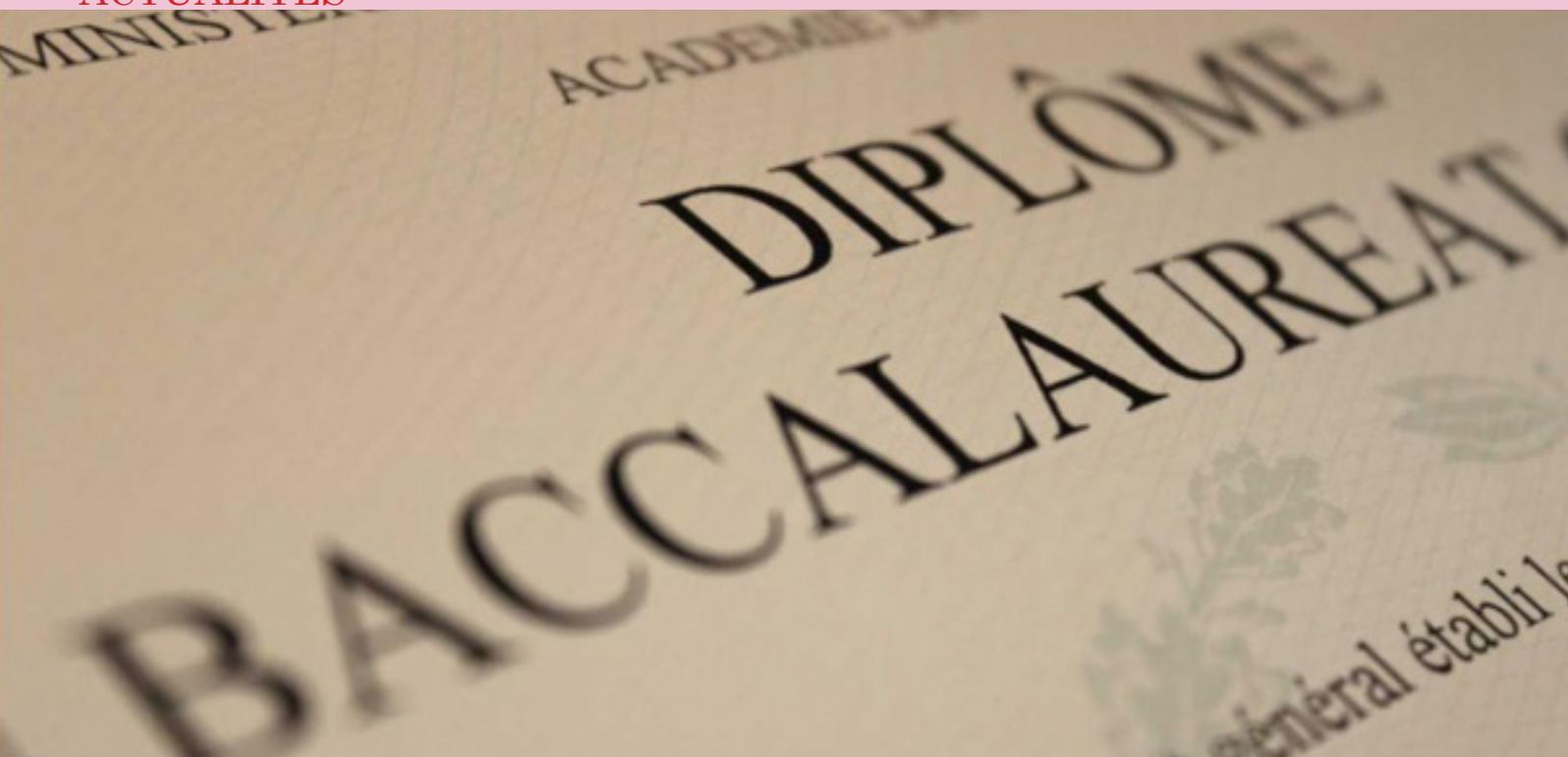
Dans certaines régions, comme Saint-Louis, certaines municipalités ont lancé des programmes d'éducation numérique, équipant les écoles de tablettes et de connexions Internet. Ces initiatives facilitent l'accès à des ressources éducatives variées, enrichissant l'expérience d'apprentissage des élèves.

Les collectivités jouent un rôle crucial dans l'implication des parents. À Kaolack, des campagnes de sensibilisation ont été organisées pour encourager l'inscription des filles à l'école, ce qui a conduit à une augmentation notable des taux de scolarisation. De même, des formations régulières pour les enseignants sont organisées au niveau local. À Dakar, des ateliers de renforce-

ment des capacités ont permis d'améliorer les pratiques pédagogiques, impactant positivement la qualité de l'enseignement.

Malgré ces initiatives, des défis subsistent, telles que l'insuffisance des infrastructures et la surcharge des classes. Pour y remédier, des solutions innovantes et des collaborations avec le secteur privé sont nécessaires. Mais de par leurs actions concrètes et adaptées, les exécutifs territoriaux contribuent à créer un système éducatif plus équitable et efficace. La poursuite de ces efforts, soutenue par une collaboration accrue entre tous les acteurs, est essentielle pour garantir un avenir meilleur aux élèves sénégalais.

PAD



Le nombre de cracks en hausse au baccalauréat 2024

Le système éducatif sénégalais a affiché une performance inédite. Cette année, l'école sénégalaise a fabriqué plus de cracks qu'il n'y a jamais eus. Au regard du nombre important de mentions Très bien enregistré au baccalauréat 2024, le degré de réussite scolaire est allé crescendo.

Si le nombre d'admis a chuté cette année, les candidats qui ont obtenu la mention ont fortement augmenté au baccalauréat 2024. Le nombre de mentions est passé de 7 642 (145 Très Bien, 1419 Bien et 6 648 Assez Bien) en 2023 à 9 450 (169 mentions Très Bien, 1 584 Bien et 7 697 Assez Bien) en 2024, soit 1 808 mentions de plus.

La qualité des enseignants, de l'environnement scolaire et des pratiques éducatives peuvent être considérés comme facteurs explicatifs de cette performance scolaire notée à l'examen du baccalauréat.

L'autre particularité, ce sont les meilleurs résultats obtenus par les filles. Celles-ci ont damé le pion aux garçons. Les chiffres indiquent que les filles dominent presque partout les garçons.

Sur 92 880 filles inscrites, 42 114 ont réussi l'examen du baccalauréat 2024, dont 93 mentions Très Bien, 792 mentions Bien, 3 922 mentions Assez Bien et 19 835 d'Office.

“

La qualité des enseignants, de l'environnement scolaire et des pratiques éducatives peuvent être considérés comme facteurs explicatifs de cette performance scolaire notée à l'examen du baccalauréat.

”

Pour les garçons, sur 66 619 inscrits 33 348 sont déclarés admis à l'examen du baccalauréat 2024, dont 76 mentions Très Bien, 792 mentions Bien, 3 775 mentions Assez Bien et 17 273 d'Office. Pour les épreuves du second groupe, sur 38 354 admis les 22 279

sont des filles et les 16 075 des garçons.

L'autre fait marquant, ce sont les disparités de performance notées entre académies. Si le taux de réussite au niveau national de 48,71% a baissé par rapport à celui de l'année dernière (51,54% en 2023), ce n'est pas le cas pour certaines académies comme Dakar, Matam, Pikine-Guédiawaye, Rufisque, Louga, Diourbel et Thiès qui sont au-dessus de la moyenne nationale.

L'académie de Dakar arrive en tête avec un taux de réussite de 60,07%, elle est suivie de Matam avec 56,56%, celle de Pikine-Guédiawaye est à la troisième place avec 53,47%.

Puis arrivent successivement les académies de Rufisque (53,33%), Louga (50,88%), Diourbel (50,84%), Thiès (49,41%), Saint-Louis (48,45%), Tambacounda (44,63%), Fatick (44,12%), Kaolack (40,86%), Ziguinchor (40,6%), Kaffrine (39,98%), Sédhiou (38,98%), Kédougou (37,79%) et Kolda ferme la marche avec 37,43%.

Sokhna NDAO

LANCEMENT DES VACANCES AGRICILES 2024



Des jeunes s'activant dans une ferme agricole

La nouvelle trouvaille qui engage la jeunesse à l'atteinte de la souveraineté alimentaire

Le ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Élevage, Mabouba Diagne, et son homologue de la Jeunesse, des Sports et de la Culture, Khady Diène Gaye, ont procédé, dimanche 21 juillet 2024, au lancement officiel des Vacances agricoles 2024, à Roff, village situé dans la commune de Malicounda (Mbour-Ouest).

“C'est avec une grande fierté et un immense honneur que nous nous réunissons aujourd'hui pour le lancement officiel des Vacances agricoles 2024. Cet événement marque un moment crucial dans notre engagement collectif pour la souveraineté alimentaire de notre pays”, a expliqué Mabouba Diagne, lors de la cérémonie de lancement.

“Nous avons mis en place, pour cette édition, un programme ambitieux et structuré, soutenu par les efforts conjoints de mon département et celui de la Jeunesse, des Sports et de la Culture”, a-t-il indiqué.

Il a signalé que les besoins en intrants

agricoles et en facteurs de production pour 31 fermes pilotes réparties dans toutes les régions du Sénégal ont été définis.

Mabouba Diagne a rappelé que la souveraineté alimentaire est au cœur de la politique de développement du gouvernement sénégalais.

“Nous sommes sous ce rapport résolu à mobiliser toutes les forces vives, particulièrement notre jeunesse, pour relever ce défi”, a insisté le ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Élevage.

“Les vacances agricoles sont une nouvelle démarche visant à engager la jeu-

nessedans toutes ses composantes à l'atteinte des objectifs de souveraineté alimentaire du gouvernement”, a pour sa part rappelé Khady Diène Gaye.

Selon elle, en érigeant ces fermes agricoles, le gouvernement “entend offrir aux jeunes et aux femmes des cadres d'expression qui leur permettent de promouvoir l'entreprenariat agricole, de lutter contre la cherté du coût de la vie et d'augmenter le pouvoir d'achat des ménages ruraux”.

Dans le département de Mbour, la ferme agricole Agrosine, située à Roff, a été choisie pour accueillir l'édition 2024 des Vacances agricoles.

(Avec APS)

JOURNÉE NATIONALE DE REBOISEMENT



Touba se prépare à reboiser 80 000 plants sur 50 kilomètres

Le ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Élevage, Mabouba Diagne, et son homologue de la Jeunesse, des Sports et de la Culture, Khady Diène Gaye, ont procédé, dimanche 21 juillet 2024, au lancement officiel des Vacances agricoles 2024, à Roff, village situé dans la commune de Malicounda (Mbour-Ouest).

La ville de Touba se prépare à reboiser près de 80 000 plants sur 50 kilomètres, a annoncé, lundi 22 juillet 2024, le ministre de l'Environnement et de la Transition écologique, Daouda NGom.

« À Touba, il est prévu de reboiser de nombreuses artères avec environ 80 000 plants sur 50 kilomètres », a-t-il dit en marge de sa visite dans la localité en prélude des journées de reboisement et d'investissement qui y sont prévues les 3 et 4 août prochain.

La ville religieuse a été choisie comme site officiel de la cérémonie de lancement de la journée nationale de reboisement.

« Cette année, nous avons la chance d'avoir une heureuse coïncidence entre la journée d'investissement citoyen, instituée par le président de

la République le premier samedi de chaque mois, et la journée de reboisement prévu le premier dimanche d'août », s'est félicité le ministre de l'Environnement et de la Transition écologique Daouda NGom a indiqué que « 6,5 millions de plants sont d'ores et déjà disponibles », pour la journée de reboisement.

Il a ainsi lancé un appel à tous les Sénégalais à sortir et planter un arbre, « pour suivre l'exemple du khalife général des mourides, Serigne Mountakha Mbackè ».

« Le manguier, qui joue un rôle crucial dans la sécurité alimentaire et la génération de revenus a été choisi comme arbre parrain, en raison de ses fonctions écologiques similaires à celles des autres espèces couramment plantées », a-t-il ajouté.

Selon lui, d'autres espèces seront également plantées, notamment des arbres ombragés comme le caïlcédrat, le peltophorum ou flamboyant, le long des grandes artères de Touba.

M. Ngom a par ailleurs salué le taux de réussite de 80 % d'arbres plantés l'année dernière, grâce au suivi rigoureux mené par l'association Touba Ca Kanam.

Accueilli à Touba par le gouverneur de Diourbel, Ibrahima Fall, le préfet de Mbackè, Khadim Hann, le maire de la ville, Abdoulahat Ka, ainsi que par divers chefs de service, le ministre a auparavant été reçu par le khalife général des mourides, Serigne Mountakha Mbacké, puis par son porte-parole, Serigne Bass Abdou Khadre.

APS



Un Paris pour le Sénégal ?

Le Sénégal affiche de grandes ambitions pour sa participation aux Jeux olympiques d'été de Paris 2024. Ils seront 11 athlètes à défendre les couleurs nationales à ce grand rendez-vous sportif mondial de l'année.

Tous les regards convergent vers l'Hexagone. Les Jeux olympiques d'été de 2024, officiellement appelés les Jeux de la XXXIII^e olympiade, seront célébrés du 26 juillet au 11 août 2024 à Paris, en France. Parmi les nations qualifiées qui vont prendre part à cet événement sportif majeur de l'année 2024 qui se déroule sur la Seine, figure le Sénégal.

Ils seront onze athlètes sénégalais à s'engager dans un défi colossal face à la crème des athlètes du continent. Le Sénégal ambitionne à la fois de figurer dans le peloton des meilleurs d'Afrique mais de sonner le glas de sa disette de médailles olympiques qui dure depuis 36 ans.

En effet, le pays de la Teranga n'a plus

remporté de distinction depuis les JO de Séoul en 1988. Amadou Dia Ba est le premier et seul sportif sénégalais à avoir remporté une médaille olympique, l'argent sur 400m haies.



Oumy Diop va démontrer sur la Seine pourquoi elle est surnommée « la reine des bassins »

Le pari est immense pour les athlètes sénégalais. Quand on sait qu'ils

ne font pas partie des cinq favoris africains pour les JO 2024. En natation, Oumy Diop, surnommée la « reine des bassins » aura du pain sur la planche devant la Sud-africaine Tatjana Schoenmaker (26 ans). Car celle-ci est médaillée d'Or aux JO 2020 à Tokyo. Mais la sénégalaise ne doit pas se nourrir de complexe au regard de ses performances récentes. Elle ne cesse de battre les records du Sénégal, un par un. Oumy Diop a décroché les premières médailles de sa carrière aux Jeux africains : le Bronze des 50mètres et 100 mètres papillon. Elle avait été sacrée championne d'Afrique en 2021 à Accra avant de rééditer son exploit dans la même ville, cette année. Depuis les Jeux africains, la nageuse ne cesse d'exploser. Lors des championnats de France Elite en bassin

de 50 mètres à Chartres, elle a battu à deux reprises le record national du Sénégal au 50m Dos. En série, elle a réalisé un temps de 29"93, battant ainsi son ancien record de 30"23 établi lors des championnats d'Afrique à Luanda en mai 2024. En finale, elle a encore abaissé ce record à 29"88. Suffisant pour que la nageuse installée depuis 2022 au Campus de FIU (Florida International University), près de Miami (Etats-Unis), bénéficie de la qualification invitation pour les JO Paris 2024.



Matthieu Ousmane Sèye, l'actuel meilleur nageur sénégalais

Matthieu Ousmane Sèye est chargé de défendre les couleurs du Sénégal dans la natation. Comme Oumy Diop, il a décroché sa qualification dans cette discipline. Dans ses exploits, il a marqué ses empreintes lors du Spanish Summer Open Championships à Mallorca, où il a fait le 100m nage libre en 50"69. Ce chrono remarquable lui a permis de battre son précédent record de 51"44, établi au 15 e Meeting des Hortillons à Amiens, en décembre 2023. Ainsi il devient le premier nageur sénégalais à descendre sous les 51 secondes dans cette épreuve. Mathieu Ousmane Sèye sera aussi à Paris grâce à la qualification-invitation.



Cheikh Tidiane Diouf prêt à défier les grands sur la piste du 400m

L'autre l'athlète qui doit aussi déjouer les pronostics dans sa discipline sportive, c'est bien Cheikh Tidiane Diouf. Car faisant partie actuellement de la crème du 400m mondial. L'athlète sénégalais, qui affiche une grande forme depuis un an, a brillé en décrochant l'Or lors de la finale du 400mètres des Championnats d'Afrique d'athlétisme senior, au stade de Douala, le dimanche 23 juin 2024. Il devient ainsi champion d'Afrique pour la première fois de sa carrière. Cheikh Tidiane Diouf s'est réservé une place dans le Ranking mondial, dont les 48 premiers seront qualifiés aux JO. Ses médailles d'or au Championnat d'Afrique (45"23), au Meeting de la Martinique (45"03) et aux Jeux de la Francophonie à Kinshasa (45"78), mais également de Bronze aux Jeux Africains (45"49) le placent à la 45 e place du Ranking mondial. A 29 ans, Cheikh Tidiane Diouf qui a été à 3 centièmes des minimas et de battre le record du Sénégal (45"00) établi par Amadou Gakou depuis les jeux JO de Mexico 1968, va participer pour la première fois aux JO à Paris.



Louis François Mendy, le n°1 du 110m haies sénégalais et africain

S'il y a un athlète sénégalais qui retient toutes les attentions, c'est bien Louis François Mendy. L'actuel n°1 du 110 mètres haies du Sénégal et de l'Afrique incarne l'espoir de tout un continent eu égard à ses performances actuelles. Après avoir découvert les JO en 2020 à Tokyo où il a fait un tour, Louis François Mendy a de chances réelles à Paris. Pour sa deuxième participation consécutive aux JO, il peut bien faire claquer le chrono. Comme il l'avait fait quand il décrochait sa qualification, le 2 juillet 2023, en réalisant un chrono de 13 secondes, 18 centièmes au 110 m au Meeting international de Troyes en France. En août de la même année, il avait affichée sa grande forme en battant le record des Jeux de la Francophonie dans sa spécialité, avec à la clé un chrono de 13 secondes, 38 centièmes en demi-finale. Du coup, il avait terminé à la première place du podium. Aux Jeux africains tenus en mars 2024 dans la capitale ghanéenne, Louis François Mendy a dicté sa loi (13"61).

Et ce n'est pas tout. Il impose son statut de meilleur sur le continent avec une médaille d'Or du Championnat d'Afrique au Cameroun (13"48), en juin dernier. Il reste maintenant à confirmer son rang de géant d'Afrique dans sa discipline aux JO de Paris 2024.



La reine du Triple saut qui se nomme Saly Sarr

Le Sénégal a également des arguments à faire valoir au Triple saut féminin, lors des JO de Paris qui se dérouleront du 26 juillet et 11 août 2024. Le porte-étendard dans cette discipline s'appelle Saly Sarr. Le Sénégal place de fortes attentes sur cette dernière compte tenu de sa prouesse réalisée récemment au Cameroun avec un saut de 14,6 m. La reine du triple saut sénégalais et de l'Afrique sera donc au rendez-vous de l'Hexagone avec l'espoir de faire rêver son pays et le continent. A défaut d'assurer les minimas (14m45), Saly Sarr, qui s'est classée 14 e du Ranking qui qualifie les 32 premières, s'est invitée à Paris par la force de son talent. Elle avait donné un signal fort avec sa médaille d'or aux Jeux de la Francophonie à Kinshasa en août 2023, au bout de son saut de 14,00m. L'objectif de franchir les 14 m atteint, Saly Sarr ira à la chasse aux minimas (14m45), en vain. Mais elle a réduit l'écart au Seiko Golden Grand prix à Tokyo (14,08m), Meeting Nikaia, Parc des Sports C. Ehrmann, Nice (14,12m), au meeting National de Pierre-Bénite (14,18), au Meeting international de Dakar (14,02m), au championnat d'Afrique (14,6). A 21 ans, elle s'est réservé un billet pour Paris 2024 grâce à son classement dans le Ranking mondial.



Bocar Diop, le maître du Taekwondo sénégalais

Lors du Tournoi de Qualification Olympique (TQO) qui s'est déroulé au Dakar Arena du 9 au 11 février dernier, Bocar Diop n'a laissé aucune chance aux grands noms du Taekwondo africain, en l'occurrence Issaka Nouridine (Nigérian) et Issa Diakité (Ivoirien). Il a ravagé tout sur son passage en décrochant l'Or de la catégorie des 58kg. Ce jeune de 23 ans a surpris l'Afrique en battant des mastodontes et décrochant du coup la qualification pour les JO Paris 2024. La Fédération sénégalaise de Taekwondo avait, elle, déjà détecté le génie Bocar Diop et mis dans le circuit de l'élite pour en faire un futur champion. Pari réussi, puisque le jeune prodige, qui apprend très vite et passe à des niveaux impossibles à imaginer pour un débutant, est en train de se taper un parcours aussi acrobatique que ses techniques de jambes. En juin 2023, il rentrait bredouille des Championnats du monde de Taekwondo en Azerbaïdjan, parce qu'éliminé au premier tour. En février 2024, il a décroché sa qualification avant d'aller, un mois après, défendre dignement son statut aux Jeux africains à Accra où il a décroché la médaille d'Argent chez les -63kg, après avoir abandonné en finale face au Tunisien Mouhamed Khalil Jendoubi, médaillé d'Argent aux JO de Tokyo 2020, à cause d'une blessure à la cuisse. L'enfant de Pout (dans la région de Thiès) est une belle promesse, se convainquent les dirigeants du Taekwondo sénégalais.



Ndeye Bineta Diongue, la figure emblématique de l'Escrime sénégalais

A 35 ans, Ndeye Bineta Diongue va participer aux JO pour la deuxième fois consécutive. Après avoir participé aux JO de Tokyo en 2020, l'éducatrice sportive et Maîtresse d'Armes s'était promis de refaire cette compétition prestigieuse. Elle n'aura pas décroché les minimas. Du coup, elle a saisi la chance que lui offrait le tournoi de qualification Zone Afrique qu'elle a remporté de main de maître. L'Escrimeuse sénégalaise a de grosses ambitions pour Paris 2024.





Ibrahima Diaw, le jeune prodige en Tennis de table

Dans la discipline du Tennis de table, le Sénégal veut défier la crème mondiale. Va-t-il y arriver ? En tout cas, Ibrahima Diaw a un grand défi à relever aux JO d'été de 2024. Passé le temps des bis-billes avec la Fédération sénégalaise de Tennis de table, il doit se surpasser après une première participation non fructueuse aux JO de Tokyo 2020. Il avait récemment fait parler de lui en renonçant à sa participation au tournoi qualificatif aux JO Paris 2024, organisé en mai dernier à Kigali. En froid avec l'entraîneur de l'Equipe nationale du Sénégal, le pongiste Ibrahima Diaw

avait préféré jeter l'éponge. Les dirigeants de la Fédération sénégalaise lui avaient fait entendre raison lui qui voulait récuser l'entraîneur national. Il finit par mettre un bémol. Entre-temps, Ibrahima Diaw a décroché la qualification grâce à son classement dans le Ranking. Le pongiste va représenter le Sénégal aux JO de Paris 2024, dans une discipline qui sera l'un des points d'orgue de l'événement, qui combine rapidité, stratégie et finesse.



Mbagnick Ndiaye, le poids lourd du judo sénégalais

Le Sénégal a également une carte à jouer dans le domaine du Judo aux JO

de Paris 2024. L'homme sur qui le pays compte beaucoup s'appelle Mbagnick Ndiaye. Le colosse du Judo sénégalais qui participe à la catégorie des 100kg aura du fil à retordre. Porte-drapeau de la délégation sénégalaise aux JO de Tokyo 2020, avec la nageuse Jeanne Boutbien, Mbagnick Ndiaye doit faire mieux qu'en 2020. A Tokyo, le triple champion d'Afrique (2019, 2020 et 2023) a fait un combat et quitté la compétition. Qualifié d'office en huitièmes de finale de Judo dans la catégorie des plus de 100kg, il a eu la malchance de tomber sur le N°1 mondial d'alors, Tamberlan Bashaev, qui le sort d'un Ippon au bout de de 2mn51. Mbagnick Ndiaye sera le seul représentant du Judo sénégalais lors des JO de Paris. Qualifié par le Ranking, le poids lourd sénégalais qui a connu une saison 2023 difficile à cause d'une blessure, s'est remis petit à petit. Médaillé d'Argent aux Jeux africains d'Accra 2024, médaillé de Bronze au Championnat d'Afrique 2024, médaillé d'Or de l'Abidjan African Open 2024, Mbagnick Ndiaye, qui a déjà une idée de ce qui l'attend aux JO, se dit prêt pour Paris 2024.



Le rêve de décrocher une médaille en canoë-Kayak et en canoë-slalom

Le Canoë sénégalais a également placé une fille chez les qualifiées aux JO. Combé Seck, la fille de Ngor qui décroché, en novembre 2023, la médaille d'Argent en Canoë individuel aux 9 e Championnats d'Afrique de Canoë, a fait de son rêve une réalité. Depuis leurs qualifications, les Céistes sénégalaises s'offrent une préparation de haut niveau en France, coachées par un technicien de très haut niveau, Grégory Demory.

Yves Bourhis va découvrir les Jeux olympiques pour la première fois à Paris. Son rêve est de monter sur la plus haute marche du podium après avoir affronté dans le bassin de Vaires-sur-Marne, en juillet, les 17 autres athlètes en canoë-slalom. Voilà pourquoi Yves a déménagé en 2021 à Vaires-sur-Marne pour s'entraîner sur le site olympique. Guidé par l'entraîneur de haut niveau, Lucas Sorin, le frère de Jean-Pierre Bourhis participe à plusieurs compétitions nationales et mondiales, pour décrocher la qualification et parfaire sa préparation.

A noter que 28 disciplines différentes sont à l'honneur, représentées par 10 500 athlètes venus de tous les coins du monde : handball, gymnastique, football, basketball, aviron, rugby, etc.

B. D. SADIO



Calendrier des JO de Paris 2024

Du mercredi 24 juillet au dimanche 11 août 2024, la sphère sportive va vivre au rythme des Jeux olympiques. Les épreuves de rugby à 7 et de football sont les premières à s'élancer.

Du mercredi 24 juillet au dimanche 11 août 2024, la sphère sportive va vivre au rythme des JO de Paris. Au total, 206 pays sont représentés par 11 310 athlètes, dans 47 disciplines différentes. Côté français, ils sont 571 athlètes (et 51 remplaçants).

Les épreuves de rugby à 7 et de football sont les premières à s'élancer, mercredi 24 juillet 2024, soit deux jours avant la cérémonie d'ouverture prévue sur la Seine. À partir du samedi 27 juillet, les premières médailles olympiques seront décernées dans plusieurs disciplines, dont le judo, l'escrime, la natation et le cyclisme sur route.

Le programme des JO de Paris 2024

- Mercredi 24 juillet 2024 : football et rugby à 7 au programme
- Jeudi 25 juillet 2024 : hand et foot féminin, rugby, tir à l'arc
- Vendredi 26 juillet 2024 : cérémonie d'ouverture des JO, tout savoir
- Samedi 27 juillet 2024 : judo, natation... déjà des finales au programme
- Dimanche 28 juillet 2024 : badminton, beach-volley, natation...
- Lundi 29 juillet 2024 : basketball, tir, canoë-kayak slalom...
- Mardi 30 juillet 2024 : BMX freestyle, basketball 3x3...
- Mercredi 31 juillet 2024 : épreuves finales en surf et aviron, escrime...
- Jeudi 1er août 2024 : handball et basket féminin, beach-volley, voile...
- Vendredi 2 août 2024 : aviron, judo, natation, BMX...
- Samedi 3 août 2024 : Kevin Mayer, cyclisme, aviron...
- Dimanche 4 août 2024 : cyclisme, escrime, natation...
- Lundi 5 août 2024 : athlétisme, escalade, triathlon... au programme
- Mardi 6 août 2024 : canoë-kayak sprint, lutte, équitation...
- Mercredi 7 août 2024 : taekwondo, escalade, canoë-kayak, athlétisme...
- Jeudi 8 août 2024 : voile, pentathlon, boxe...
- Vendredi 9 août 2024 : escalade, taekwondo, cyclisme sur piste...
- Samedi 10 août 2024 : basketball, handball, water-polo...
- Dimanche 11 août 2024 : le programme complet du dimanche 11 août, ultime jour de compétition





Les mangroves du Delta du Saloum en proie à la dégradation

Les mangroves du Sénégal, des écosystèmes dégradés et menacés

La communauté scientifique internationale a reconnu, depuis quelques décennies, la multitude de fonctions et de services qu'offre la mangrove sur les plans écologique, économique et social. Cet écosystème côtier indispensable autant pour la faune et la flore, que pour les communautés locales, subit malheureusement une dégradation continue. La rubrique « Au Cœur des Territoires » de votre magazine met en lumière les menaces inquiétantes qui pèsent sur les mangroves du Sénégal.

Jadis les milieux côtiers du Sénégal abritent un trésor : des milliers d'hectares de mangroves, ces forêts tropicales que l'on trouve le long des côtes et des estuaires dans les zones de balancement des marées. Aujourd'hui, il semble que le constat est tout autre.

Entre extension des activités humaines et recul de la biodiversité, la menace sur les mangroves se fait sentir au quotidien sur nos côtes. Il suffit de se rendre dans les zones humides du Sénégal pour constater de visu à quel point la biodiversité est « déplumée ».

Les environnementalistes nous ap-

prennent que les mangroves protègent les côtes contre l'érosion, les cyclones et tsunamis ; elles filtrent les métaux lourds et les pesticides, limitent l'envasement et sont stratégiques pour la reproduction et l'alevinage des poissons et crustacés des côtes.

Ces espèces sont aussi cruciales dans la lutte contre le réchauffement climatique car elles « séquestrent énormément de carbone grâce à la densité des feuilles et au système racinaire des palétuviers, ainsi que par leur sous-sol », nous enseigne-t-on.

Malheureusement, les mangroves subissent une dégradation continue

provenant de diverses sources. Les principales sources d'impacts négatifs sur les mangroves sont les travaux de construction des infrastructures, les rejets d'eaux usées, de polluants chimiques et solides, les dépôts sauvages d'ordures, les coupes de bois de mangrove et les modifications des dynamiques hydro-sédimentaires.

D'importantes quantités d'eaux usées générées par les quais de pêche, les industries de transformation des produits halieutiques et des établissements humains sont directement rejetées dans les eaux sans traitement approprié, en particulier sur la Petite Côte. Il ressort que les mangroves et



Opération de repiquage des mangroves

les plages sont des endroits privilégiés de dépôts sauvages d'ordures par les populations locales et les usagers des infrastructures de pêche, notamment à Joal, Djiffer et Mbour.

La coupe de bois de mangrove par les populations locales est l'une des principales menaces qui pèsent sur la mangrove dans le Delta du Saloum. Le dragage du fleuve Saloum, les ouvrages hydrauliques (ponts, dalots, buses) des axes routiers Joal-Djiffer, Passy-Toubacouta et le port maritime de Ndakhonga dans le Delta du Saloum modifient les dynamiques hydrologiques et sédimentaires des cours d'eaux et sont donc susceptibles d'engendrer des impacts négatifs sur les mangroves et les herbiers marins de la zone.

Le Delta du Saloum et la Petite Côte se caractérisent par la présence de grandes formations de mangroves et d'herbiers marins. Mais ces écosystèmes subissent d'importantes modifications écologiques qui sont pour la plupart dues aux activités anthropiques et au changement climatique. Plusieurs études réalisées dans la zone ont mentionné que les principales causes de dégradation des mangroves et des herbiers marins sont la baisse de la pluviométrie, l'urbanisation, la construction d'ouvrages, la surexploitation des ressources halieutiques et l'utilisation irrationnelle du bois de mangrove par les populations locales.

C'est dire que la forte pression anthropique sur les ressources de la mangrove et le changement climatique sont les menaces clés qui pèsent sur les mangroves au Sénégal. De plus, les pratiques illégales et insoutenables concernant l'exploitation des mangroves, le développement d'infrastructures, la pêche, la production de sel et le tourisme ont aussi eu un impact négatif.

Le taux de régression des mangroves est plus important que leur taux d'apparition

La formation forestière (composée de mangroves) jadis luxuriante dans les années 1980 a amorcé depuis ces dernières années une dégradation graduelle plus prononcée d'amont en aval des cours d'eau. Cette dégradation à titre illustratif est estimée à plus de 25% des superficies de la mangrove sur le fleuve Saloum, par exemple. Encore plus récemment, l'étude de la dynamique des mangroves a montré que leur taux de régression est plus important que leur taux d'apparition.

Selon les constants faits par des spécialistes des questions environnementales, les zones de développement de la mangrove au Sénégal, se meurent et disparaissent progressivement avec un impact écologique, environnemental et socio-économique considérables sur la biodiversité et sur les popula-

tions insulaires qui en dépendent.

Les facteurs explicatifs de cette situation sont d'ordres naturels d'une part liés aux variations climatiques qui se traduisent, entre autres, par un déficit pluviométrique et une diminution de la durée de la saison pluvieuse avec leur corollaire sur la salinisation des terres, la faiblesse de la régénération naturelle, l'échec des reboisements, etc.. D'autre part, ils sont le fait d'activités anthropiques qui, en termes de pratiques et de comportement sont non conformes à la conservation durable des ressources biologiques.

Cette situation de dégradation des écosystèmes et d'exploitation non rationnelle de la mangrove ne serait pas sans conséquence sur le devenir des populations autochtones et autres activités socioéconomiques évoluant dans son environnement. En effet, dans ces zones essentiellement côtières, la valorisation des ressources halieutiques tirées de la mangrove représente 40% de l'activité économique des communautés, avec plus de 600 à 1000 emplois directs ou indirects générés. D'où l'urgence de travailler à leur protection et leur gestion durable au profit des générations futures.

B. D. SADIO



Vue aérienne d'un village en pays Bassari

Pays Bassari : paysages culturels Bassari et Bédik

Bassaris et Bédiks, s'installent entre le XIe et le XIXe siècle dans le Sénégal oriental (région de Kédougou), développent des cultures spécifiques et vivent en symbiose avec l'environnement naturel. Vivant à l'extrême Sud-Est du Sénégal, dans des zones difficile d'accès, ils ont su garder vivantes leurs traditions

Les Bassaris

Les Bassaris sont un groupe ethnique établi principalement sur les plateaux du Sénégal oriental, à la frontière avec la Guinée, dans la zone de Salémata.

D'après les recherches effectuées par les scientifiques, les Bassari seraient apparentés aux Bantous d'Afrique centrale et australe. Pour affirmer cela, ils se sont appuyés sur les ressemblances physiques, et les ressemblances culturelles, telle que les parures ou les coiffures. Contrairement à d'autres peuples d'Afrique de l'Ouest, les Bassaris ont résisté aux razzias esclavagistes et à l'islamisation. Cette ethnie résolument de religion traditionnelle s'est réfugiée sur les contreforts montagneux du Fouta-Djalon pour échapper au harcèlement séculaire des Peuls

musulmans. Les Bassaris ont toujours été plus ou moins protégés des djihads peuls, grâce à leur isolement et au fait qu'ils vivent en altitude. Leurs villages, bâtis dans les collines, sont difficilement accessibles.

Au centre de chaque village se trouvait historiquement une hutte plus grande, l'ambofor, où les jeunes – hommes et femmes – vivaient ensemble et où sont conservés plusieurs objets rituels. Une vingtaine de ces villages subsistent dans la zone.

Les Bassari ne connaissent pas les castes. Ce sont avant tout des chasseurs et des cultivateurs, mais on y trouve aussi des forgerons, des vanniers et des potiers. Les jeunes sont séparés en huit classes suivant leurs âges.

Le nom Bassari vient des Peuls, mais eux-mêmes se dénomment Beliyen, et leur langue l'oniyen. L'animal fétiche des Bassaris est le caméléon.

Les rites d'initiation en pays Bassari

Au cours des rites d'initiation, les hommes portent un étui pénien en rônier tressé orné d'un triangle en peau d'antilope et de laines de couleur et des masques fait de fibres et d'écorce ; ils se parent aussi de perles, de colliers et se fixent une épine de porc-épic dans le nez ; les femmes portent un cache-sexe en tissu brodé de perles et une ceinture faite d'anneaux de bronze et de perles. Des médailles dans le nez, des bracelets de cuivre autour des bras et des jambes complètent leur costume.



Une facette culturelle de la communauté des Bédiks

Les Bédiks

Les Bédiks occupent la zone de Bandafassi, à l'extrêmeOuest du Sénégal, à la frontière avec le Mali. Elle englobe 181 km², enclose dans une zone tampon de 657 km². Elle comprend de petites montagnes et des vallées.

Les villages bédiks, ou i-kon, sont formés de denses groupes de huttes aux toits pentus faits de chaume. Du fait de leur rôle central dans la vie Bédik, les villages présentent une stricte organisation de l'espace et chacun est divisé en deux parties distinctes : la partie haute et la partie basse du village.

Tous les habitants doivent respecter cette division. L'organisation des huttes dans le village reflète l'unité familiale, qui est basée sur l'iyanga (concession) dans laquelle, autour de chaque chef de famille, se rassemblent ses épouses, leurs frères, ses enfants et leurs épouses.

La vie quotidienne Bédik, cependant, se déroule dans des hameaux et des groupes de huttes provisoires dispersés, mobiles en fonction de la nécessité, tandis que le i-kon est réservé aux fêtes et aux rites et ne peut être abandonné.

Bassari – Zone de Salémata

La zone de Salémata occupe 242 km² au sud de Salémata et est entourée d'une zone tampon de 1 634 km². Le

paysage vallonné est protégé par les monts Ané, qui s'étendent sur 20 km du sud-ouest au nord-est.

On ne peut accéder à la zone que par des pistes et des routes à peine praticables. En dépit de l'importance de l'agriculture pour les habitants, seules 10 % des terres sont cultivées et la forêt reste largement préservée dans la zone. Les champs sont organisés en terrasses et en rizières, entrecoupés de villages et de hameaux. La zone est également riche en sites archéologiques et grottes.

Le nom Bassari vient des Peul, mais eux-mêmes se dénomment Béliyan, et leur langue l'oniyen.

Jusqu'au siècle dernier, les villages étaient regroupés et situés sur des hauteurs afin de contrôler les plaines, et consistaient en huttes circulaires en chaume rassemblées autour d'un espace central. Aujourd'hui, la dispersion et le caractère éphémère sont les principaux traits des établissements Bassari, les populations choisissant de vivre près des champs. Les anciens villages ne servent plus que périodiquement, pour des cérémonies rituelles ou des festivals.

Au centre de chaque village se trouvait une hutte plus grande, l'ambofor, où les jeunes – hommes et femmes – vivaient ensemble et où sont conservés plusieurs objets rituels. Une vingtaine de ces villages subsistent dans la zone.

Peul – Zone de Dindéfello

La zone culturelle proposée pour inscription (79 km²) comprend une zone montagneuse avec un large plateau au sommet, occupé par cinq villages, et une zone tampon complémentaire de 116 km² de terres vallonnées.

La nature du sol a engendré des formations géomorphologiques telles que falaises, chutes d'eau et éperons rocheux couverts d'une végétation luxuriante.





FESTIVAL DU COUSINAGE À PLAISANTERIE

13 & 14 JUILLET 2024
FOUNDIOUGNE



COUSINAGE À PLAISANTERIE

GARANT DE LA COHESION SOCIALE ET DE LA STABILITE NATIONALE



Festival Mbokatoor maasir (cousinage à plaisanterie)

Le cousinage à plaisanterie est une pratique sociale au Sénégal, où des groupes ethniques se considèrent comme des cousins de manière symbolique, favorisant ainsi la cohésion sociale et la résolution des conflits. Un festival dédié à Foundiougne du 12 au 14 juillet 2024.

Au cours de ce festival, plusieurs activités étaient prévues, notamment, la foire commerciale, des plateaux artistiques, des panels, des démonstrations d'art culinaire, la lutte traditionnelle, entre autres. Il y avait également un forum axé sur le thème : « cousinage à plaisanterie et cohésion sociale ».

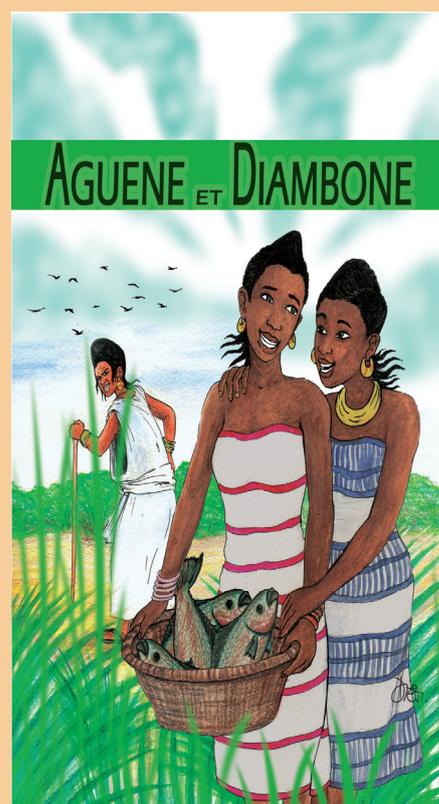
Le cousinage à plaisanterie

Selon la tradition, les descendants d'Aguène et Diambone sont à l'origine des peuples sérères et diolas, tandis que leurs sœurs cadettes, Maan et Débo, ont donné naissance aux

peuples lébou et halpular. Ce lien de parenté contribue à réguler les tensions sociales et à prévenir les conflits entre communautés. Le respect de cette parenté est considéré comme essentiel pour maintenir la paix sociale au Sénégal.

Cette pratique unique de cousinage à plaisanterie est un élément culturel profondément enraciné dans la société sénégalaise, favorisant la résolution pacifique des différends et renforçant les liens entre les différentes communautés ethniques du pays.

En tant qu'élément central de la culture Sénégalaise, le cousinage offre une base solide pour la coopération, la collaboration et la réconciliation entre les différentes communautés ethniques, tout en conservant leur propre identité culturelle distincte.



Plateforme ACT Pencum Goxx yi

Un portail pour nos terroirs



Pencum Goxx yi



La Plateforme des Acteurs territoriaux pour la Coopération territoriale

Créée à l'initiative de la Commission nationale du Dialogue des Territoires (CNDT), la Plateforme inscrit ses actions dans un partenariat étroit avec les associations d'élus territoriaux que sont l'Association des Maires du Sénégal (AMS) et l'Association des Départements, des ONG actives dans la décentralisation et le Développement territorial telles que IPAR, Enda GRAF SAHEL, Enda ECOPOP, des instituts et écoles de formation tels que ISI, ESEA, UCAD et l'Université Gaston BERGER.

La Plateforme des Acteurs territoriaux pour la Coopération territoriale (PACT) poursuit les objectifs suivants :

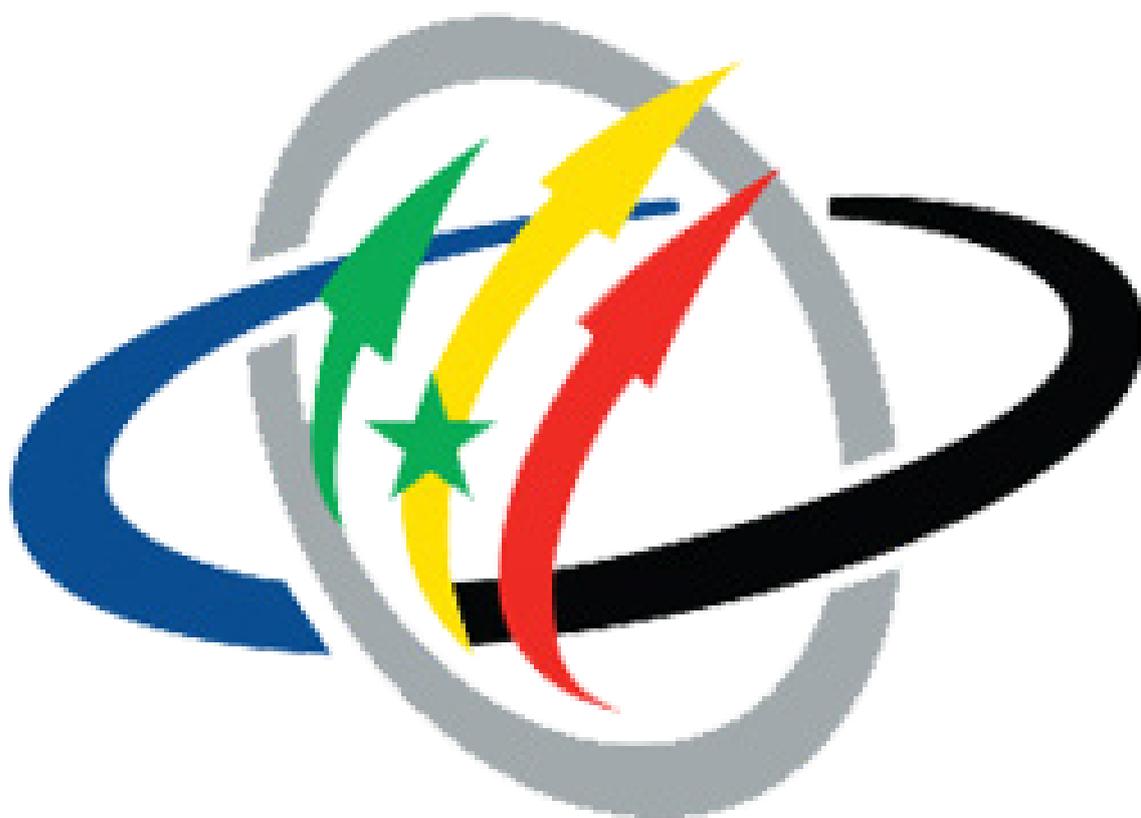
Favoriser le Dialogue des territoires à travers la mise en réseau des Collectivités territoriales autour de thématiques spécifiques à la Décentralisation notamment l'Intercommunalité et la Coopération territoriale ;

Encourager la capitalisation des bonnes pratiques et la synergie d'actions de développement communautaire entre les Collectivités territoriales, la Société civile et les Partenaires techniques et financiers ;

Faciliter la mise à disposition d'experts de la décentralisation pour accompagner les acteurs territoriaux dans leurs projets de coopération pour le développement territorial ;

Promouvoir les outils d'ingénierie territoriale innovants pour accompagner les Collectivités territoriales dans leurs missions de planification stratégique, d'identification et de formulation de projets et programmes de développement territorial.

Le lien pour accéder à la plateforme: pact.sn



CNDT

www.cndt.sn



Commission nationale
du dialogue des territoires



@CNDT_sn



cndtsn